

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE & DE PRESTATIONS DE SERVICES

En vigueur au 17 septembre 2026 - LeCoinPC (lecoinpc.com)

Article 1 : Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente et de Prestations de Services (CGV) régissent l'ensemble des interventions, réparations, montages de PC et ventes de matériel informatique proposés par LeCoinPC à ses clients particuliers.

Article 2 : Acceptation des conditions

L'acceptation des présentes conditions est matérialisée par la signature du devis ou de la fiche d'intervention par le client, ou par la validation d'une commande. Conformément à la mention portée sur le devis, le client reconnaît avoir pris connaissance et accepté sans réserve les CGV ci-jointes par e-mail ou remises en main propre.

Article 3 : Matériel fourni par le client et incompatibilité

Dans le cas où le client fournit lui-même les composants pour le montage ou la réparation (ex: carte graphique, boîtier, carte mère), il lui appartient de vérifier leur compatibilité matérielle et physique. Si l'intervention ne peut être menée à bien en raison d'une incompatibilité des pièces fournies par le client (dimensions incorrectes, ports couverts, incompatibilité de socket...), le forfait déplacement ainsi que le diagnostic initial de prise en charge (équivalent à 1 heure de main-d'œuvre) seront intégralement facturés au client.

Article 4 : Prix, devis et paiement

Les tarifs des prestations sont ceux indiqués sur le devis. Les devis émis par LeCoinPC ont une durée de validité d'un mois à compter de leur date d'émission. Le règlement des prestations s'effectue en main propre lors de la livraison du matériel, sauf accord spécifique mentionné sur le devis.

Article 5 : Responsabilité et perte de données

La sauvegarde des données personnelles présentes sur les appareils (PC, téléphones, tablettes) est de la responsabilité exclusive du client. LeCoinPC ne pourra en aucun cas être tenu responsable de la perte, de l'altération ou de la destruction des données ou des logiciels lors de l'intervention. L'obligation du prestataire est une obligation de moyens, et non de résultat, face à des pannes logicielles, des dommages matériels antérieurs ou des microsoudures complexes.

Article 6 : Commande de pièces et acomptes

Pour toute intervention nécessitant l'achat de pièces détachées spécifiques par LeCoinPC, le versement d'un acompte équivalent à 100 % du prix de la pièce est exigé avant le passage de la commande. En cas d'annulation de l'intervention par le client après la commande de la pièce, cet acompte restera définitivement acquis à LeCoinPC à titre d'indemnité compensatrice.

Article 7 : Matériel non réclamé et abandonné

Tout matériel réparé ou non, non retiré par le client dans un délai de deux (2) mois après notification de mise à disposition (par SMS, appel ou e-mail), sera considéré comme abandonné. Passé ce délai, des frais de stockage de 5 € par jour de retard pourront être appliqués, ou le matériel pourra être recyclé, détruit ou revendu par LeCoinPC pour couvrir les frais de réparation et de stockage engagés.

Article 8 : Droit de rétractation (Interventions à domicile)

Conformément au Code de la consommation, pour les prestations réalisées à domicile, le client dispose d'un droit de rétractation de 14 jours. Toutefois, si le client demande expressément l'exécution immédiate de la prestation avant la fin de ce délai, il renonce expressément à son droit de rétractation dès lors que la prestation est pleinement exécutée.

Article 9 : Garanties légales et commerciales

9.1. Prestations de réparation : Les réparations effectuées par LeCoinPC sont garanties pour une durée de trois (3) mois à compter de la restitution de l'appareil. Cette garantie commerciale ne couvre que la main-d'œuvre et les pièces spécifiques remplacées liées à la panne initiale.

9.2. Vente de matériel (PC reconditionnés ou assemblés) : Les produits d'occasion ou reconditionnés vendus aux particuliers bénéficient de la Garantie Légale de Conformité de deux (2) ans.

9.3. Exclusions de garantie : Toute garantie est strictement exclue en cas de mauvaise manipulation par le client, modification ou ouverture du boîtier par un tiers, overclocking, dommages causés par des virus ou logiciels malveillants, choc, chute, foudre, ou contact avec un liquide postérieur à la remise du matériel.